



Espace privé

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 30 mars 2007

A t'on le droit de fumer dans une entrée,et hall d'ascenseur, privée a l'entreprise,emprutée par des visiteurs et patients,car cette entreprise est un etablissement hospitalier,en plus la fumée remonte par la cage d'ascenseur . et que faire pour faire cesser cette pratique merci

Réponse :

- La situation que vous décrivez ne nous paraît pas clairement définie. Le caractère privé ne doit, en effet, pas être pris en compte puisque vous dites que ces lieux sont fréquentés par les patients ; cela suffit à déterminer qu'il y est interdit de fumer puisque l'on se trouve dans un hôpital.
- Si ces conditions sont bien réunies, vous pouvez déposer une plainte devant le [procureur de la République](#)